COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAROLS
Lundi 15 février 2021

Les membres du conseil municipal de Marols ont été convoqués en date du 8 février 2021 par le Maire, Monsieur Daniel Dubost, dans la salle du conseil de Marols le lundi 15 février 2021 à 20h00.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu.
- Diverses informations communales et actualités.
- Délibérations :
  - Pacte de gouvernance LFa
  - Diverses demandes de subventions
  - SIEL - énergie verte - groupement électricité et gaz
  - Service commun ADS - Avenant n°1 à la convention d'adhésion
- Plan de relance dédié au numérique pour l'éducation
- Rapport des commissions
  - Commission urbanisme.
  - Commission sociale.
  - Commission environnement.
  - Commission communication.

Étaient présents :

- Daniel DUBOST
- Marie-Hélène POYET
- Pierre-Yves PUGNIERE
- André SOULIER
- Pascal GUILLOT
- Christian MONIER
- Michaël BERGER
- Marilyn COURTIAL
- Marie-Noëlle ROCHE
- Marc CHAUTAN
-

Etaient excusés :
Jérôme AUZEL (pouvoir à Pierre-Yves PUGNIERE)

Secrétaire de séance : Marc CHAUTAN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 en l'état, à l'unanimité.

DIVERSES INFORMATIONS COMMUNALES ET ACTUALITES.

Replacement de la route à Valinches :
La commune a décidé de ne pas engager les travaux suite à la concertation avec LFa.
La commune étudie la possibilité d'acheter la bande concernée.

Lignes Directrices de Gestion : Mise en place de critère d'appréciation sur les modalités d'évolution des salariés en CDD (Cantonnier et ATSEM).

CCID :
Réunion vendredi à 14h. D'ici 2024, les valeurs locatives de toutes les habitations individuelles doivent être revues.

Mutualisation

Une mutualisation est envisagée avec la commune de Chenereilles pour l'acquisition de matériel et de travaux

Epareuse :
La commune souhaite établir un contrat de prestation pour l'entretien des fossés, pour cela nous devons communiquer à l'entreprise le nombre, la localisation et le linéaire de fossés à entretenir au prestataire

Village de caractère :
Daniel Dubost nommé référent sur Loire Forez agglomération (LFa) pour les 5 villages de LFa.

Ecole : un accord a été trouvé entre la commune de St Bonnet le Château et de Marols pour l'accueil des élèves de CM1 et CM2. Les modalités seront portées dans une convention. Dès la rentrée de 2021, les enfants de 3 ans seront accueillis à l'école de MAROLS.

Local de la chasse : une extension du local a été sollicitée il y a 3 ans pour installer une chambre froide et un local de découpe. Proposition : la commune paie les matériaux (devis à venir), qui seront réalisés par des bénévoles.

PACTE DE GOUVERNANCE LFA

Loire Forez Agglomération propose un nouveau pacte de gouvernance. Le pacte de gouvernance est un outil important au service de l'intercommunalité et de ses communes membres. Il permet de convenir d'un fonctionnement partagé sur le rôle et la place des instances communautaires et de favoriser le dialogue avec les maires et les conseillers municipaux pour une démocratie locale partagée. Ce document affirme les valeurs communautaires et précise l'articulation des différentes instances de gouvernance de l'intercommunalité.

Les membres du Conseil Municipal invitent Loire Forez Agglomération à apporter la preuve concrète de leur volonté de suivre les principes (et valeurs) énoncés dans le pacte de gouvernance dans l'instruction des dossiers.

Les membres du Conseil Municipal adoptent le pacte de gouvernance par 4 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions.

DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Eglise
La commune envisage la deuxième tranche de travaux pour l'aménagement de la tour de l'église. Pour l'aider à assumer, cette charge financière elle demande l'aide la Région Auvergne Rhône-Alpes.
Les membres du Conseil Municipal, approuve cette demande à l'unanimité.

Columbarium
Un colombarium et jardin du souvenir va être mis en place au cimetière communal. Pour l'aider à assumer cette charge financière, la commune décide de demander l'aide financière de l'état via la DETR
Les membres du Conseil Municipal, approuve cette demande à l'unanimité.

Ouvrants de la mairie et toit du presbytère
Les toitures du bâtiment « Presbytère » nécessitent une réfection complète, ainsi que le changement des fenêtres salle du conseil, salle communal et secrétariat ainsi que la porte d'entrée de la Mairie.
Pour l'aider à assumer cette charge financière, la commune décide de demander l'aide financière de l'état via le DSIF ainsi que le SIEL « Rénolution » pour le bâtiment mairie.
Les membres du Conseil Municipal, approuve cette demande à l'unanimité.

Appel à partenariat pour village de caractère (Conseil Départemental)
La commune souhaite améliorer la signalisation des parkings, créer un nouveau parking rue de la coursière et aménager celui du stade

Pour l'aider à assumer cette charge financière, la commune décide de demander l'aide financière du département dans le cadre de l'appel à partenariat Village de caractère.
Les membres du Conseil Municipal, approuve cette demande à l'unanimité.

SIEL - énergie verte - groupement électricité et gaz
La mairie est déjà dans le groupement d'achat. L'énergie verte est un peu plus chère que l'énergie « classique » (aucune précision sur l'origine de cette énergie verte.)
Les membres du Conseil Municipal, ne retiennent pas la proposition d'intégrer un pourcentage d'énergie « verte » aux contrats de fourniture d'énergie. (1 voix pour ; 5 abstentions et 5 contre)

Service commun ADS - Avenant n°1 à la convention d'adhésion
Les membres du Conseil Municipal, votent l'avenant 1 à la convention d'adhésion par 5 votes contre, 5 votes pour, 1 abstentions. Cette délibération sera a redébattre lors du prochain conseil.

Plan de relance dédié au numérique pour l'éducation
La commune a décidé de répondre favorablement à la proposition de la Région académie au plan de relance dédié au numérique. Cela permettra d'équiper l'école de nouveaux postes informatiques, etc. Une demande de subvention a été faite
Les membres du Conseil Municipal, approuve cette demande à l'unanimité.

Eclairage connecté du stade de foot pour les secours
Marie-Hélène Poyet organisera une concertation avec les communes voisines, pour partage du coût au prorata du nombre d'habitants. Quelles communes le stade de Marols desservirait ?

Demande de subvention du secours populaire.
Les membres du Conseil Municipal décident de statuer favorablement sur cette demande, la subvention sera versée au 2e semestre 2021, en même temps que les autres associations.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission urbanisme
Déneigement : bilan satisfaisant à ce jour.
Suite à une consultation (demande de trois devis) la commune a retenu le moins disant pour le :
Jardin du souvenir et Columbarium : l'entreprise ARTCASE
Bâtiment « presbytère » : l'entreprise Toitures du Haut-Forez
A noter que madame Marilyn Courtial a quitté la salle pour les discussions.

Commission sociale.
Scolarisation des CM à Saint-Bonnet le Château.
Afin de ne pas ajouter des contraintes aux familles, la commune va demander à la société de transport « petit bus » qui prend déjà en charge les enfants de la commune puisse accueillir également les enfants de CM.
Pilotage Marie-Hélène Poyet sur ce qui tourne autour du transport des enfants.

Commission environnement
La commune apprécie le soutien et les conseils de Cindy ROCHE et Gilles AYEL sur le fleurissement et l'entretien des massifs.
Week-end Environnement (3eme WE d'avril) : toute la commission s'investit. Faire le tri ce qu'on retient, définir le timing de chaque animation et la localisation
Penser la communication à faire sur illiwap et les affiches.
Fleurissement : avance bien.

Commission communication
Le nombre d'abonnés à Illiwap a franchi le seuil des 400.
Nouveau site internet en ligne, grâce au travail bénévole de Pascal FARICIER.
Marols info et bourgeon de printemps : réunion de travail le mardi 23 février à 18h.

Commission culture
Conventions pour les lieux d'exposition : accord des 2 associations d'artistes
Saison culturelle : les spectacles sont actés. Ouverture le samedi 10 juillet par un concert.

Week-end à thèmes : s'il y a des conférences ou expositions, veiller à ce que cela s'articule bien avec les lieux d'exposition.
Week-end environnement (avril).
Week-end autour de l'enfance (mai).

Lancement officiel de la saison culturelle le 11 avril : le programme des évènements sera dévoilé à cette occasion

Le 10 juillet concert d'ouverture de la période estivale intitulée « Moissons de Cultures »

Copil culture de LFa : réflexion sur la préservation du patrimoine. Tour du Forez en 87 jours (un jour par commune de LFa) : jour pour Marols le mardi 13 juillet 2021, spectacle en soirée après le marché.

Pas de questions diverses

La séance est levée à minuit

Fait à Marols le 11/02/2021